



Assemblée bourgeoisiale qui se déroule dans la salle du complexe communal.

La vice-présidente, Mme Stéphanie Favre, ouvre la séance à 19 h 00. Cette dernière salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle précise que l'assemblée a été convoquée par affichage au pilier public dans les délais légaux.

Elle soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Nomination de scrutateurs**
- 2. Présentation des comptes 2015 de la bourgeoisie**
- 3. Rapport de l'instance de révision**
- 4. Approbation et décharge**
- 5. Divers**
- 6. Lecture et approbation du PV de séance**

1. Nomination de scrutateurs

Sont désignés : MM. Pierre Pitteloud et Jean-Yves Rudaz.

2. Présentation des comptes 2015 de la bourgeoisie

La Vice-Présidente présente et commente les comptes bourgeoisiaux 2015, notamment le compte de fonctionnement, les investissements et le bilan.

Comptes de fonctionnement

Le fonctionnement du ménage ordinaire fait apparaître des recettes pour Fr. 19'574.75 et des dépenses pour Fr. 20'622.70. L'excédent de charge du compte de fonctionnement s'élève donc à Fr. 1'047.95.

Elle précise qu'aucun investissement n'a été réalisé en 2015.

Il en résulte qu'au terme de l'exercice 2015, la fortune nette de la Bourgeoisie de Vex s'élève à Fr. 1'172'302.91.

Au terme de la présentation des comptes bourgeoisiaux 2015, la Vice-Présidente cède la parole à l'Assemblée. Personne ne souhaitant s'exprimer, elle passe la parole à M. Bruttin.

3. Rapport de l'instance de révision

M. Jean-Marc Bruttin, de ECSA Fiduciaire SA, donne lecture du rapport de l'instance de révision. L'audit du compte annuel de la bourgeoisie de Vex comprenant le bilan, le compte administratif (fonctionnement et investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 a été effectué. Le compte annuel est conforme aux prescriptions légales et aux règlements y relatifs. Il recommande d'approuver les comptes 2015 tels que présentés et d'en donner décharge au Conseil bourgeoisial.

4. Approbation des comptes et décharge

La vice-présidente remercie M. Bruttin pour son travail et soumet à l'Assemblée l'approbation des comptes bourgeoisiaux 2015.

Les bourgeois acceptent à l'unanimité, par voie de main levée, les comptes de la bourgeoisie 2015 tels que présentés et approuvés par le Conseil bourgeoisial en séance du 19 mai 2016 et lui en donnent décharge.

5. Divers

Le point des divers ne fait l'objet d'aucune question ou observation de la part de l'assemblée.

6. Lecture et approbation du PV de séance

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, Mme Favre présente à l'écran le procès-verbal minute à l'assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever et en donne lecture. Enfin, elle soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 9 juin 2016 ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Vex, le 9 juin 2016

La Vice-Présidente
Stéphanie Favre

La Secrétaire
M-France Bovier